

Étudiant engagé à l'iUT

Fiche mission – Cadrage du bonus étudiant

Deviens étudiant engagé à l'iUT Nord Franche-Comté

La fonction d'étudiant engagé à l'iUT Nord Franche-Comté

A l'iUT NFC, la vie étudiante va bien au-delà des heures de cours. Notre campus doit représenter un lieu dynamique où l'on apprend l'engagement envers la société. S'engager à l'iUT revient à contribuer à la construction d'une société ouverte, solidaire et responsable.

L'étudiant engagé, comme tout étudiant de l'iUT, joue un rôle important dans le développement de la vie universitaire.

L'engagement peut se traduire sous les formes suivantes :

- Un engagement dans la promotion de l'iUT ou de votre formation : référent My Job Classes, participation à des événements organisés par le service communication de l'iUT (JPO, Forum, Fête de la science...).
- Un engagement dans la promotion de la vidéo à l'iUT, notamment avec la participation à la WebTV.
- Un engagement dans un mandat électif à l'université (CA, CFVU), à l'iUT (Conseil d'Institut), au CVE (Président du CVE) ou au CROUS.
- Un engagement dans un mandat associatif : président d'une association étudiante labellisée par l'uFC.
- Un engagement en tant que porteur de projet à caractère humanitaire ou social et d'intérêt collectif pour la vie universitaire. Cela peut être de porter un projet écoresponsable pour les étudiants de l'iUT, de mettre ses compétences au service des étudiants de l'iUT (artistiques, communicatives, ...),
- Un engagement dans la promotion du sport universitaire : Membre de Bureau des Sports ou Associations sportives, participation à la coupe de l'iUT ou aux actions sportives nationales (coupe régionale, nationale des IUT, ...)
- Un engagement dans la promotion du développement durable, notamment avec la participation active aux Olympiades du Développement Durable.
- ...

La sélection des étudiants engagés

Les étudiants engagés se font connaître auprès du Service Aux Étudiants en candidatant au formulaire sur le site de l'iUT NFC.

Étudiant engagé à l'iUT

Fiche mission – Cadrage du bonus étudiant

Bonification de l'investissement

Un bonus peut être obtenu pour l'engagement des étudiants à l'iUT. Il peut monter jusqu'à 0,25 points qui vont s'appliquer à chaque UE du semestre pair à venir : S2, S4 ou S6.

La note de 0,25 s'obtient en fin d'année si les conditions suivantes ont été remplies, tout au long de l'année :

- Présence et participations actives aux événements, réunions, conseils de l'iUT, ...
- Réactivité et qualité des réponses apportées aux différents acteurs de l'iUT,
- Rédaction d'une synthèse, récapitulant les actions menées dans l'année.

Un jury en fin d'année décide des points qui peuvent être obtenus. Le jury est composé de la direction de l'iUT, de la responsable du service communication, de la responsable du service aux étudiants.

Le jury s'appuie sur un rapport synthétique transmis par l'étudiant engagé.

Votre contact

Julie DENETRE

Services aux Etudiants : Vie étudiante

Site Techn'hom à Belfort : Bâtiment F – Bureau n°61 Services Aux Etudiants

03.84.58.77.25 / julie.denetre@univ-fcomte.fr